



ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG OCCITANIE

S'engager pour chacun, agir pour tous

DECLARATION CFDT

BHSCT 2026 (CSE juillet 2026)

DECLARATION DE L'ENSEMBLE DES ELUS ET REPRESENTANT CFDT

Le Bilan de l'Hygiène, de la Sécurité et des Conditions de Travail (BHSCT) constitue un indicateur essentiel de la réalité vécue par les salariés dans leur quotidien au travail.

Les données du BHSCT révèlent une situation préoccupante : les conditions de travail et la sécurité continuent de se dégrader, malgré les alertes répétées des représentants du personnel.

Les effectifs de la région Occitanie restent globalement stables en 2025 par rapport à 2024, alors même que l'activité est portée par l'Ambition Plasma. La progression de 5,2 ETP repose exclusivement sur l'augmentation des effectifs temporaires.

Cette légère hausse ne doit pas masquer la structure d'ancienneté, qui révèle une difficulté majeure de fidélisation des personnels.

- 42 % des salariés ont moins de 5 ans d'ancienneté
- 56 % ont moins de 10 ans
- 65 % des IDE ont moins de 5 ans d'ancienneté

Ces chiffres montrent clairement que l'EFS ne parvient pas à garder ses personnels.

Dans le cadre du projet plasma, l'EFS prévoit pourtant d'augmenter les cadences, le travail en soirée et le travail du samedi.

Comment la Direction compte-t-elle inverser la tendance dans ces conditions ?

La CFDT s'inquiète de la dégradation des indicateurs de santé au travail :

- 48 accidents déclarés en 2025 (40 en 2023, 45 en 2024), auxquels s'ajoutent 45 accidents bénins.
- **7 accidents du travail avec arrêt en 2025**, contre 2 en 2024
- **Accidents de trajet : 6 avec arrêt, 21 sans arrêt.**

Les accidents d'exposition au sang augmentent chaque année. Il faut remonter à 2016 pour retrouver un chiffre aussi mauvais — année où les prélèvements plasma avaient été fortement intensifiés avec 890 000 litres pour le LFB.

Pour toutes ces raisons la CFDT émettra un avis défavorable et demande plus de prévention, plus de prise en compte de la qualité de vie au travail dans les projets structurants de l'établissement et en particulier ceux de l'Ambition Plasma. Les postes plasma à 4 machines par IDE ne doivent pas être la règle pour remplir les objectifs de 2027 et des années suivantes.